

Paris, le 10 décembre 2008

## **Vivendi sensibilise ses salariés au Pacte mondial des Nations Unies**

A l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, inspiratrice du Pacte mondial des Nations Unies, Vivendi lance, le 10 décembre, une campagne de sensibilisation auprès de ses 43 000 salariés dans le monde pour rappeler les enjeux et les 10 principes de ce Pacte mondial dont il est signataire.

Les 10 principes du Pacte mondial concernent les droits de l'homme, le droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Les droits de l'homme : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ainsi qu'à veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violation des droits de l'homme.

Le droit du travail : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective, à éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire, à abolir le travail des enfants et à exclure la discrimination en matière d'emploi et de profession.

L'environnement : les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement, à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ainsi qu'à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

La lutte contre la corruption : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots de vins.

### *A propos de Vivendi*

*Un groupe français, leader mondial de la communication, Vivendi rassemble Universal Music Group (numéro un mondial de la musique), Activision Blizzard (numéro un mondial des jeux vidéo), SFR (numéro deux français de la téléphonie mobile et fixe), Maroc Telecom (numéro un marocain de la téléphonie mobile et fixe), Groupe Canal+ (numéro un français de la TV payante) et NBCU (20% du leader américain de la TV et du cinéma).*

*En 2007, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 21,7 milliards d'euros et un résultat net ajusté de 2,8 milliards. Présent dans 77 pays, il compte environ 43.000 collaborateurs. [www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)*